



Communauté de Communes
Villandraut

PRESENTATION DE L' ETUDE DES BESOINS

POUR LA REALISATION

D'UNE SIGNALETIQUE D'INFORMATION LOCALE



Novembre 2009

SOMMAIRE

Contexte	3
Objectifs	4
Que signaler ?	5
Le type de panneaux	6
Les partenaires associés	7
Les principes retenus	8

PAGES SUIVANTES :

DETAIL DES BESOINS COMMUNE PAR COMMUNE

LE CONTEXTE

La communauté de communes du canton de Villandraut dans le cadre de sa compétence développement économique et tourisme a amorcé une démarche pour la réalisation d'une signalétique d'information locale sur son territoire.

Pour répondre à la demande prioritaire des professionnels du tourisme, la communauté de communes programme la mise en œuvre d'une signalétique d'information locale conformément aux outils préconisés par le cabinet d'étude « Les Maîtres du Rêve ».

Répondre aux besoins de :

- visibilité des prestataires du tourisme
- lisibilité de l'offre,
- harmonisation et rationalisation de la signalétique du territoire
- réglementation sur l'implantation des panneaux publicitaires
- mise en conformité avec les services de l'état

QUE SIGNALER ?

Les thèmes retenus :

- Les services administratifs
- Les commerces
- Le patrimoine
- Les activités de tourisme

Option libre pour chaque village :

- Panneaux de bienvenue en « Occitan » aux entrées de villages

TYPES DE PANNEAUX

Micro signalétique :

Bi mâts ou tri mâts
maximum 6 lattes

Ecriture :

1 face ou recto/verso

Mentions :

texte + picto + flèche directionnelle

Matériau :

aluminium anodisé

Option Bois



Illustration à titre d'exemple

LES PARTENAIRES ASSOCCIES

Partenaires associés :

- Le Conseil Général de la Gironde
(services tourisme et infrastructures)
- Le Centre Routier de Langon
- Le Parc Naturel Régional
- Le Pays des Landes de Gascogne
- Les Bâtiments de France

LES PRINCIPES RETENUS

- **Le projet « signalétique » est à considérer comme un service public rendu aux usagers**
- **Sa vocation de guidage requiert des supports exhaustifs, sobres et de bon goût.**

PREMIER INVESTISSEMENT :

- Principe d'itinéraire :
Pour le premier investissement, la communauté de communes prend en charge le nombre de supports nécessaires au guidage des usagés jusqu'à destination.

- Panneaux de bienvenue aux entrées de villages :
Cette option est laissée au choix de chaque commune qui intégrera ces supports dans la commande communautaire.

- Fonds de concours :
Les communes pourront apporter une participation financière sous forme de fond de concours

CHOIX DES MATERIAUX

- Portiques :
aluminium anodisé + variante bois (traité classe 4)

- Lattes :
Dotées de films rétro réfléchissants (classe 2)
Traitement anti UV (garanti 10 ans)
Option traitement anti tags

- NB :
Des critères d'éco conditionnalité seront précisés dans le cahier des charges de la consultation

POSE ET ENTRETIEN

- ➔ Pose :
Par Mutualisation des employés communaux mis à disposition de la cdc. Les offres des entreprises candidates fourniront le coût « option de pose »

- ➔ Entretien et mise à jour des lattes :
À la charge de chaque commune

- ➔ Référent :
Chaque commune désignera un délégué responsable de la signalétique